

CHINGUITEL SE DIGITALISE !

PLUS BESOIN DE VOUS DÉPLACER

CRÉER MON PACK PAR MOI MÊME

ACTIVEZ UNE OFFRE

TRANSFERT DE CRÉDIT

CONSULTEZ VOTRE SOLDE

RECHARGEZ VOTRE LIGNE

OFFREZ DES FORFAITS POUR UNE AUTRE PERSONNE

RECHARGEZ POUR UNE AUTRE PERSONNE

TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION SUR

Get it on Google play | Download on the App Store

PORTAIL DISPONIBLE SUR www.chinguitel.mr



Pandémie de la COVID

L'armée à la rescousse des Citoyens





TOYOTA

CMDA S.A

Distributeur Officiel de Toyota en Mauritanie

**LE LAND CRUISER PICK UP EST
LE MEILLEUR VÉHICULE
TOUT TERRAIN AU MONDE**



- Carburant : Diesel
- Couple maxi Nmi/(tr/min) : 285/2200
- Cylindrée (cm3) : 4164
- Nombre de cylindres : 6
- Nombre de soupapes par cylindre : 2
- Puissance maxi (ch) à tr/min : 131/3800
- Type de moteur : En ligne

**Direction assistée, réservoir
supplémentaire, snorkel**

Contact:

Tel. (222) 45 25 47 30 - E-mail: cmda@cfao.com

*Dans la limite des stocks disponibles

Santé

doit être identifié. En cas de doute sur l'identité du patient, le praticien doit en faire mention selon la formule : le « patient qui déclare se nommer »

- Ne pas mettre en cause une tierce personne mais formuler au conditionnel les faits allégués par le bénéficiaire.

- la description la plus exacte des faits constatés (circonstances, description des formes, des tailles, des contenus, etc)

- la conclusion doit être objective établissant une relation avec un fait ou cause et non avec à un auteur (cela relève de la compétence des services judiciaires).

Les certificats médico-légaux

Dans le cadre des procédures légales et pénales le médecin est souvent sollicité, soit par la justice auxiliaires, soit par les victimes pour délivrer un certificat médical.

Ce certificat médico-légal peut être descriptif de lésions corporelles actuelles mais peut aussi certifier

les traces de lésions antérieures.

Les certificats médicaux sont aussi nombreux que variés , il peuvent être classés comme suit :

- certificat pour agression sexuelle

- certificat de dépistage de stupéfiants

- certificat d'état d'alcoolémie

- certificat pour lésions corporelles

- certificat en cas de violence (volontaire et involontaires) etc ...

Ces certificats, qui doivent être justifiés, doivent également comporter la description la plus objective et la plus complète des raisons ayant présidé à leur établissement.

Dans de nombreux autres cas le médecin peut délivrer des certificats sans en donner la raison : (repos médical , inaptitude, reprise de travail , interruption de sport , non contamination , etc ...)

Cette variété de cas où le médecin est amené à délivrer un certificat mé-

dical démontre clairement l'importance de cet acte.

Le médecin, tout en étant responsable de certains aspects de la vie quotidienne des patients, demeure également l'auxiliaire et l'expert pour la justice et son entière responsabilité est engagée dans tous les cas de figure.

La rédaction du certificat médical ne se fait pas sans risque, car

elle engage la responsabilité entière de son auteur. Certificats médicaux obligatoires.

Le praticien doit obligatoirement délivrer un certain nombre de certificats médicaux :

- certificat d'accouchement

- certificat d'accident de travail

- certificat d'arrêt de travail en cas de maladie

- certificat de décès

- certificat pré-mariage

- certificat d'hospitalisation obligatoire, d'hospitalisation pour des raisons impérieuses et d'hospitalisation à la demande d'un tiers.

LES CERTIFICATS MEDICAUX

Dans la vie courante chaque personne a peut avoir besoin d'un certificat médical. Chaque médecin généraliste ou spécialiste peut être sollicité pour rédiger certificat médical à la demande de l'autorité ou à la demande d'une tierce personne. C'est dire l'importance de ce document dont les règles de rédaction et de délivrance doivent être les plus rigoureuses, comme le recommande les pratiquants de la médecine et les juges. Le certificat médical est un document medico -légal qui engage la responsabilité de son auteur. La plupart des certificats médicaux sont prévus par la loi, cependant que d'autres sont imposés par réquisitions ou élaborés en fonction de de l'appréciation du médecin. Ainsi tout praticien a le devoir de connaître les détails et les règles de rédactions et de délivrance des certificats médicaux.



Médecin Colonel
Abdallahi Yaacoub Aboumedeine
commandant de l'Ecole Mi-
litaire des spécialités paramé-
dicales

Une rédaction minu- tieuse et respectueuse des lois

Le certificat est un document généralement écrit, attestant un fait médical. Il s'agit pour le praticien de faire une

description de ce qu'il a personnellement constaté. Cette description doit être à la fois objective et Exhaustive.

Mais elle doit aussi être intelligible de façon à être facilement accessible à celui auquel le certificat est délivré

Cette description doit également être claire avec des termes appropriés bien choisis qui ne permettent pas l'interprétation.

- Aussi, le rédacteur doit faire preuve de fidélité à la situation et aux faits pour éviter tout manque ou superflu.

Dans le cadre de la rédac-

tion d'un certificat médical, le praticien doit s'assurer du respect de certaines règles :

- le document doit être rédigé dans la langue officielle du pays, sauf disposition contraire ou cas de force majeure.

- le rédacteur doit être clairement identifié par son cachet et doit, lui-même, signer le certificat

- le certificat doit être daté
- les circonstances de rédaction doivent être clairement identifiées :

- *réquisition
- * demande du patient etc.....

- le bénéficiaire du certificat

EDITORIAL

Coopération militaire :

Un tremplin pour cultiver la confiance et développer la force

Le Général de Division Mohamed Bemba Meguet, Chef d'Etat-major général des armées a reçu, le 22 décembre 2021, l'Inspecteur général des Forces armées royales, dans le cadre d'une visite marquant un nouveau tournant dans l'histoire des relations de coopération militaires unissant les deux pays frères. Deux semaines plus tard, le chef d'état-major général des armées sera accueilli dans un pays voisin et frère ; l'Algérie. Cette visite avait pour but de donner un nouvel élan aux relations militaires fraternelles unissant les deux Etats qui continuent à se développer encore davantage. Auparavant, le CEMGA avait reçu son homologue sénégalais pour ajouter une nouvelle pierre à l'édifice de la coopération et de la coordination entre les deux pays voisins et frères. Dans ce même ordre, le Chef d'Etat-major général adjoint avait pris part, à Bamako, à la réunion de la Commission opérationnelle mixte des pays du G5 Sahel. Ces visites et réceptions marquée par l'hospitalité mutuelle ne font pas exception dans l'histoire des relations de coopération militaire entre notre pays et ses voisins. Ces relations sont plutôt demeurées une caractéristique constate des dernières décennies, au cours desquelles ont été jeté les bases de la coopération et de la coordination entre pays frères fondées sur le principe de la confiance mutuelle en vue de constituer des forces aptes à faire face aux défis multiples et aux dangers géostratégiques qui surgissent, d'un moment à l'autre dans l'environnement régional et international. En effet cette coopération est un moyen efficace, que l'état-major général des armées tient à mettre à profit pour consolider l'échange d'expertise et d'expériences et développer le savoir-faire militaire en vue de garantir le renforcement de la capacité de défense de l'armée nationale pour mieux servir les intérêts suprêmes du pays.



rations de la Force G5-Sahel et des troupes internationales. Indifférents à la propagation de la pandémie, les groupes terroristes continuent de perpétrer des attaques contre les forces armées et les civils au Sahel. Depuis le début de l'année, la situation sécuritaire a encore subi une nette détérioration, notamment dans la zone des trois frontières avec des opérations terroristes de plus en plus complexes contre les populations et les forces de sécurité et de défense entraînant un nombre important de morts et de déplacés. Avec la propagation de la pandémie du Coronavirus, les pays du Sahel sont confrontés à un nouveau défi qui vient s'ajouter à ceux déjà existant :

- précarité des conditions de vie des populations des zones rurales et frontalières ;
- déception au sein de la jeunesse des régions démunies ;

- amplification de la contrebande, des trafics et des activités criminelles ;
- développement du trafic d'armes dans la région après la chute du régime libyen ;
- renforcement des groupes actifs par le retour de combattants des branches orientales d'Al-Qaïda ou Daech ;
- coordination et coopération renforcées entre certains des groupes terroristes opérant au Sahel, des frontières Mauritanienne au bassin du Lac Tchad. En l'absence d'une action régionale coordonnée et d'une approche globale en matière de lutte contre la pandémie et les multiples défis qu'elle engendre aucun pays ne sera à l'abri des dangers qui pèsent sur la zone sahélienne. La lutte contre cette menace devrait s'accompagner d'un ensemble de mécanismes sécuritaires, législatifs, sociaux et économiques. Pris ensemble, ces mécanismes constituent les outils nécessaires pour la sortie de crise et la création d'une nouvelle dynamique de paix de stabilité et de développement. A cet effet, les recommandations suivantes peuvent être utiles :
- organiser de vastes campagnes de sensibilisation et d'information ;
- engager des initiatives financières visant à obtenir l'allègement ou l'annulation des dettes publiques des pays du Sahel et de mobiliser les ressources nécessaires pour une relance économique rapide ;
- réduire les sources de frustration et de tension, notamment la pauvreté et le chômage et engager des programmes sociaux et de développement au profit des plus démunis ;
- accroître la production pour atteindre l'autosuffisance alimentaire, stabiliser l'exode rural et moderniser le secteur de l'élevage ;
- améliorer la sécurité sanitaire et environnementale par le développement, la réforme et la modernisation du secteur sanitaire public ;
- prendre en compte les problèmes de différences ethniques ou raciales et faire l'effort d'associer toutes les minorités ;
- faire impliquer davantage le citoyen dans le processus de prise de décision en renforçant les mécanismes de participation locale et de bonne gouvernance.

dans ce numéro

3

Editorial

4 - 5

Sommaire

6 - 9

Info

11 - 10

événement

15 - 12

Info

16

événement

17 - 24

Info

25 -

Nécrologie

29 - 26

étude et recherche

31

Santé

32

Pub



Pandémie de la COVID
L'armée à la rescousse des Citoyens

Connaissant déjà d'énormes turbulences en raison de l'accroissement de l'insécurité et la recrudescence des conflits intercommunautaires, les pays du Sahel doivent en outre faire face à la crise sanitaire mondiale de coronavirus. La vulnérabilité des systèmes sanitaires de ces pays les placent au cœur des inquiétudes face à cette pandémie qui au regard de son évolution à ce jour semble prendre une ampleur aussi grave que celles que l'on a vues en Europe, en Asie et aux États-Unis. Ainsi, au Sahel, la pandémie a révélé :

- des politiques de santé inadaptées et des structures médicales mal préparées ;
- un déficit notoire en personnels de santé ;
- un manque cruel d'équipement, de consommables, de médicaments et de produits ;
- une couverture médicale limitée, surtout dans les zones rurales et frontalières ;
- une situation humanitaire alarmante et exacerbée par la crise sanitaire. Face à ces défis multiples qui varient selon les pays, les mesures déjà adoptées par les États constituent un pas dans la bonne direction, mais elles ne sont pas suffisantes. Il est nécessaire de répondre à l'impact de la crise sanitaire dans l'immédiat en brisant la chaîne de contamination, en intensifiant le dépistage, en prenant en charge les malades sur le long terme à travers l'adoption de nouvelles stratégies de santé s'inscrivant dans une approche globale de développement national.

c) Sécurité Alimentaire :

Déjà affaiblie par des épisodes de sécheresses successives, la zone du Sahel est aujourd'hui, avec l'épidémie de coronavirus, menacée par la famine. Ayant décidé d'imposer des mesures drastiques destinées à freiner la propagation du virus (fermeture de commerces, accès limité aux marchés, couvre-feux, fermeture des frontières et des écoles ...) les pays du Sahel subissent de plein fouet l'impact de la pandémie et ses corollaires :

- perturbation des chaînes d'approvisionnement en denrées alimentaires ;
- chute des exportations des matières premières ;
- difficultés de transport qui bloquent les

importations et retardent les livraisons ;

- coût exorbitant des plans d'urgence et des mesures de protection sociale ;
- diminution des transferts monétaires en provenance des diasporas ;
- cumul des effets négatifs du changement climatique, de la montée de violence et de la pandémie.

La pandémie actuelle et les mesures prises pour l'endiguer font craindre une aggravation de la crise alimentaire au Sahel. Selon un rapport de l'OCDE, le nombre de personnes en situation de crise alimentaire et nutritionnelle au Sahel a atteint 11,4 millions au mois de mai 2020. L'élevage et l'agriculture qui jouent un rôle essentiel dans la sécurité alimentaire et la lutte contre la faim au Sahel ont été fortement impactés par les restrictions sur la transhumance, la recrudescence des conflits, les aléas climatiques et les mauvaises campagnes agricoles. Pour faire face à cette situation inédite, les États doivent engager des actions au profit des populations rurales à travers le renforcement de la sécurité alimentaire, la lutte contre la pauvreté, le développement d'actions sociales et l'élaboration de programmes spécifiques :

- assistance alimentaire de soudure ;
- distribution d'aliments pour bétail ;
- transferts monétaires ;
- réhabilitation de points d'eau.

d) Education :

Malgré les efforts consentis ces dernières années par les cinq pays du Sahel, la crise de l'éducation est restée aiguë ; et ces pays confrontés à des enjeux démographiques, sécuritaires et migratoires qui pèsent sur leurs systèmes éducatifs continuent à enregistrer de mauvais résultats et à compromettre gravement l'avenir des nouvelles générations. Ainsi, aux encadrements insuffisamment formés, aux ressources pédagogiques inadaptées, aux taux d'absentéisme et d'abandon élevés s'est ajoutée une crise sanitaire dont la répercussion la plus visible est la cessation des cours. Bien que son efficacité comme moyen de

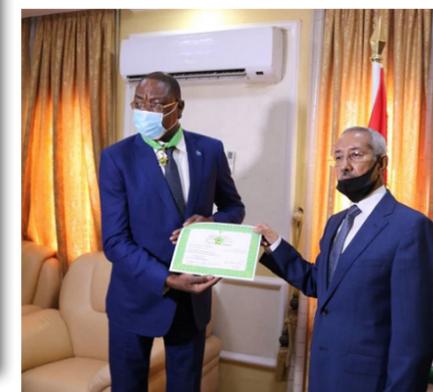
ralentissement de la contagion est reconnu, la fermeture prolongée des écoles entraîne en plus de l'interruption des services d'éducation de graves conséquences dont :

- l'accentuation des insuffisances des élèves ayant des difficultés d'apprentissage ou des besoins éducatifs spéciaux ;
- l'accroissement du risque d'abandon scolaire chez les jeunes des groupes à faible revenu ;
- l'alourdissement des charges des parents ;
- l'exacerbation des inégalités dans le domaine de l'éducation en se tournant vers l'enseignement à distance ;
- la privation de certains élèves d'un apport nutritionnel important suite à la fermeture des cantines scolaires.

Face à cette pandémie, Il semble que le processus de gestion des crises dans les pays du Sahel a mal fonctionné particulièrement dans le secteur de l'éducation. Les pays étaient mal préparés à la crise, leur riposte tardive et inappropriée et les mesures visant à réduire au minimum ses répercussions négatives insuffisantes. A part de la fermeture des écoles, des mesures fortes comme l'introduction de protocoles de dépistage scolaire systématique, le déploiement de campagnes en faveur de pratiques d'hygiène, l'offre d'enseignement à distance ont cruellement fait défaut. A ces défis d'aujourd'hui s'ajouteront ceux de l'après pandémie où les États du Sahel doivent organiser les rattrapages et les examens et préparer les réformes adaptées à la crise éducative.

Sur le plan sécuritaire :

Dans le Sahel des groupes djihadistes sèment la terreur. Ils se développent sur fond d'absence de l'Etat, sur fond de misère, de sentiment d'abandon et d'impuissances des systèmes de sécurité et de défense. Le banditisme et les violences intercommunautaires alimentent à leur tour ce cycle continu de la terreur. Cette situation désastreuse s'est encore aggravée par la propagation de la pandémie de Covid-19, qui a entraîné la fermeture des frontières entre les pays, et mis en veilleuse les opé-



Directeur de Publication
Colonel Aref
Rédacteur en chef
Lt-col Sidi Mohamed o Hdeid
Secrétaire de Rédaction
Cne Youssouf Samba Camara
Rédacteurs
Cdt Malamine Coulybaly
Responsable Audiovisuel :
Photographes :
A/C Mamadou Oumar Sarr
A/C Taleb Ould N'dary
Adjt Brahim Ould Saleh
Adjt Ismail Ould Walaty

Adjt Ahmed Ould Messoud
Adjt Mohamed Bekaye Samake
Adjt Med Moustapha Amar
S/C Mahfoud O. T'feil
S/C. Mohamed O. Med Mahoud
Sergent Lom Mamadou Samba
Cal Abdoulaye Yero Sall
Saisie
Maitre Aida MBengue
Maitre Hawa Abou ly
Maquette /PAO
Maitre hawa Abou ly

Publicité- Annonces
Maitre Oumou Koultoum Bounena
Distribution
Adjt Med Deina Ould Zaid
DCRP@hotmail.fr
BP: 208 Tel: (00222) 45245881- 22415708

Les ministres de la Défense nationale et de la Santé par intérim visitent un hôpital de campagne militaire à Nouakchott

Le ministre de la Défense nationale, M. Hanena ould Sidi et la ministre des Affaires sociales, de l'Enfance et de la Famille, Mme Naha Mint Haroun ould Cheikh Sidiya, ministre de la Santé par intérim, ont visité samedi le 12 décembre 2020, à Nouakchott-Ouest, en compagnie du chef d'état-major général des armées, le général de division, Mohamed Bemba Meguett, un hôpital militaire de campagne installé au stade Cheikha ould Boïdiya. Au cours de la visite, la délégation ministérielle s'est informée sur la contribution de l'hôpital à la lutte contre la deuxième vague du coronavirus. L'installation et l'équipement de la structure sanitaire par la direction générale des services de santé des forces armées et de sécurité, s'inscrit dans le cadre d'un appui du département de la Défense nationale au ministère de la Santé, dans la lutte contre la pandémie. L'hôpital, d'une capacité de 20 lits est suffisamment équipé pour effectuer les tests, les analyses, la distribution de médicaments et l'hospitalisation en cas de nécessité. Le médecin-général de brigade, Teyib Mohamed Mahmoud Ebou, directeur général des services sanitaires des forces armées et de sécurité a informé les deux ministres qui ont visité les différents



services de l'hôpital, des capacités de la structure et l'exploitation de ses équipements. A l'issue de la visite, la ministre de la Santé par intérim a déclaré que le comité interministériel chargé du suivi de la deuxième vague a maintenu sa réunion ouverte pour faire face à toute éventualité et a pris plusieurs mesures pour renforcer les efforts déjà déployés. Elle a cité, parmi ces mesures, la signature de contrats avec des médecins et techniciens, le paiement des primes en retard et le renforcement du stock médical pour le traitement de la pandémie. Elle a ajouté que l'action pour obtenir les

vaccins en temps opportun se poursuit, soulignant que la priorité sera accordée aux personnes âgées et aux patients atteints de maladies chroniques qui sont les plus exposés au coronavirus. De son côté, le directeur adjoint de la direction de la communication et des relations publiques de l'EMGA, le lieutenant-colonel Sidi Mohamed Ould Hedeïd, a indiqué que cet hôpital constitue l'une des structures d'assistance de l'armée nationale, mobilisée depuis le début de la pandémie. Il a affirmé que l'installation de l'hôpital intervient dans le cadre de la coopération entre le ministère de la Défense nationale et le ministère de la Santé. « La bonne santé des citoyens fait partie de la sécurité qui s'inscrit parfaitement dans les nobles missions de l'armée nationale », a-t-il conclu. La délégation ministérielle était accompagnée, au cours de cette visite, par le secrétaire général du ministère de la Défense nationale, le général de brigade Mohamed Vall Ould Maayiv en plus d'officiers de l'Armée nationale et de hauts responsables du Ministère de la Santé.



pays, affecte gravement leurs économies, augmente le chômage et multiplie les risques pouvant conduire au désagrégement de leur tissu social et de menacer davantage la sécurité et la stabilité dans la région.

Sur le plan économique :

Au Sahel, l'impact économique de la COVID-19, déjà dévastateur, ne peut que s'empirer. Les organismes financiers prévoient une récession sans précédent qui mettra plus de 70 millions de personnes de plus en situation d'extrême pauvreté. Les conséquences économiques découlent essentiellement de mesures restrictives prises par les différents pays telles que la fermeture des frontières, l'instauration de couvre-feux ou état d'urgence et la fermeture des établissements scolaires. Dans des pays où l'activité économique est basée sur l'exportation de matières premières, et où le secteur informel est le principal employeur, une telle situation ne peut que faire tourner l'économie des pays au ralenti ou la mener vers l'asphyxie. Naturellement les principaux secteurs touchés sont ceux du commerce, du transport et du tourisme. Mais aussi les pays, compte tenu de leur interdépendance, ressentent fortement les restrictions et commencent à enregistrer des pertes d'emplois, des faillites de commerces et des petites entreprises et d'une accentuation fulgurante de la misère et de la pauvreté. Pour accompagner économiquement et socialement cette crise, les gouvernements dans la région du Sahel ont annoncé des plans de riposte comprenant des volets de plusieurs ordres : sanitaire, économique et social, financés à hauteur de plus six milliards de dollars dont une part importante sur les ressources propres des Etats. Ces plans nationaux multisectoriels, seront complétés par des stratégies de relance à moyen terme et soutenus, suivant chaque pays, par des contributions volontaires d'entreprises, de particuliers et des legs ou dons d'institutions et de partenaires au développement. Pour faire face à cette situation, les chefs d'Etat du G5 Sahel ont tenu un sommet



par visioconférence présidée par SEM. Mohamed ould Cheikh El Ghazouani, Président de la République Islamique de Mauritanie qui a donné lieu à la publication d'une déclaration sur la pandémie dans laquelle les chefs d'états : - lancent un appel solennel à la communauté internationale pour que soit prise la mesure du péril qui menace aujourd'hui les pays du G5 Sahel ; - attirent l'attention de la communauté internationale sur les tensions sociales sans précédent qui résultent de cette situation. - apprécient les efforts déjà consentis par la communauté internationale et les partenaires au développement ; - saluent les premières mesures prises par le FMI en faveur de l'allègement de la dette des Etats du G5 Sahel ainsi que l'initiative conjointe de la Banque mondiale et du FMI d'appeler les créanciers publics bilatéraux à suspendre les paiements de la dette des pays IDA ; - appellent à une réaction internationale énergique face à l'ampleur de la pandémie du COVID-19 qui prend en compte les spécificités des pays du G5 Sahel ; - invitent l'ensemble des partenaires à prendre des mesures concrètes et

urgentes en vue de mobiliser des ressources supplémentaires pour soutenir les plans nationaux de relance.

Sur le plan social :

a) Déplacés et Réfugiés :

Avant l'apparition de cette pandémie, des camps de réfugiés et de personnes déplacées par les conflits ou les persécutions existaient au Sahel et accueillent une population parmi les plus vulnérables de la région. Face au terrorisme, au banditisme et aux violences intercommunautaires, ils sont, quelques millions à avoir tout quitter sous l'effet de la crise sécuritaire profonde qui agite le Sahel depuis quelques années. Ces populations civiles en situation d'insécurité n'ont d'autre choix que de prendre la route pour se réfugier dans les villes avoisinantes ou passer la frontière. Ils vivent dans des camps de fortune, dépendant de l'aide internationale. Dans ces camps où s'agglutinent des milliers de personnes dans une situation d'extrême précarité, eau rare, moyens sanitaires limités, nourriture insuffisante, la Covid-19 menace leurs vies et compromet gravement le travail humanitaire dont-ils dépendent entièrement.

b) Santé :

Le G5 Sahel face au défi de la COVID 19



Le « G5 Sahel » est une organisation étatique sous régionale créée le 16 Février 2014 dans le but de :

- Garantir des conditions de développement et de sécurité dans l'espace des pays membres ;
- Offrir un cadre stratégique d'intervention permettant d'améliorer les conditions de vie des populations ;
- Allier le développement et la sécurité, soutenus

par la démocratie et la bonne gouvernance dans un cadre de coopération régionale et internationale mutuellement bénéfique ;

- Promouvoir un développement régional inclusif et durable.

En dépit de cet objectif fort ambitieux, le G5 Sahel est confronté depuis sa création, à des défis multiples, notamment le terrorisme, l'insécurité, la

pauvreté et le dérèglement climatique. Avec l'apparition de la pandémie Covid-19, le monde entier a connu des bouleversements sans précédent, notamment en termes économique, social et sécuritaire. Les pays du G5 Sahel, endettés, sous-développés et fragiles ont été parmi les plus touchés. La pandémie Covid-19, qui vient s'ajouter aux défis auxquels sont confrontés ces

Le MDN décore le chef de la MUNISCA

Le ministre de la Défense nationale, M. Hanena ould Sidi a élevé, vendredi 27 novembre 2020, à Nouakchott, à la dignité de commandeur de l'ordre du mérite national, M. Mankeur Ndiaye représentant spécial du Secrétaire Général des Nations-unies et chef de la mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation de la République centrafricaine (MINUSCA). La cérémonie de décoration s'est déroulée en présence du secrétaire général du ministère, le général de brigade Mohamed Vall ould Maayif.



Le MDN et le CEMGA visitent le CMPEO



Le ministre de la Défense Nationale, M. Hanena Ould Sidi, a effectué jeudi 10 décembre 2020 matin, en compagnie du chef d'état-major général des Armées, le général de division, Mohamed Bemba Meguett, une visite pour s'enquérir de l'avancement des travaux de construction d'un Centre de maintien de la paix et d'entraînement opérationnel dans la moughataa de Ouad-Naga. La construction de ce centre, qui a

débuté en 2020, pour s'achever en 2021, s'inscrit dans le cadre du plan quinquennal 2020-2024 inspiré du programme du Président de la République, Son Excellence M. Mohamed ould Cheikh El Ghazouani, Chef suprême des Forces Armées. Le ministre et la délégation qui l'accompagne ont été accueillis à leur arrivée, par le commandant du CMPEO, le colonel Sid'Ahmed El Veirek,

le commandant du troisième groupement des escadrons mobiles de la Gendarmerie Nationale, le colonel Sid'Ahmed Ould Lekhal, en plus d'une unité de l'Armée nationale qui leurs a rendu les honneurs. La délégation a suivi une présentation effectuée par le commandant centre sur les tâches assignées au CMPEO, qui consistent principalement à préparer des unités pour les missions de maintien de la paix et à former et recycler les forces spéciales. La délégation a également visité le pôle opérationnel du centre avant d'inspecter l'avancement des travaux des installations que comporte le Centre qui sont, outre des dortoirs pour les soldats, un PC, une infirmerie, des annexes pour la formation, l'entretien des moyens roulants et le matériel, un réfectoire et des postes de garde. Le centre comprend également un stand de tir et un site de formation sur le terrain pour les forces spéciales, en construction et un centre de tir automatique et d'entraînement sur les armes, dont les travaux ont été déjà achevés. Au cours de la visite, le ministre et la CEMGA étaient accompagnés du général de Brigade, Hamadi ould Ely Mouloud et du contre-amiral, Ahmed Benaouf, respectivement chef du 2^e et 3^e Bureau de l'EMGA.

Le MDN supervise la cérémonie de sortie de la 1^{ère} promotion d'élèves-officiers de la marine nationale et marchande

Le ministre de la Défense nationale, M. Hanena ould Sidi, accompagné du ministre des Pêches et de l'Économie maritime, M. Abdelaziz ould Dahi, a supervisé, jeudi 24 décembre 2020, à Nouadhibou, la cérémonie de sortie de la première promotion d'élèves-officiers de la marine nationale et marchande de l'Académie navale baptisée Promotion capitaine de frégate, Ba Pathé Demba. Cette première promotion de l'académie navale comprend dix-huit officiers (marine nationale et marine marchande), dont la formation s'est étalée sur trois années d'enseignement théorique et pratique. Le ministre de la Défense nationale a affirmé, à cette occasion, que la sortie de cette nouvelle promotion s'inscrit dans le cadre de la politique du gouvernement visant à promouvoir un décollage économique global fondé sur l'Education et la formation permettant de disposer de ressources humaines qualifiée aux plans scientifique et militaire. Il a ajouté que le département - conscient de l'importance de la discipline, du sacrifice, de la détermination et de la rigueur en son sein - a choisi de conjuguer les efforts de la marine nationale et d'autres secteurs pour rationaliser les ressources, dans le cadre de la stratégie gouvernementale inspirée du programme du Président de la République, Son Excellence M. Mohamed ould Cheikh El-Ghazouani, qui vise la mauritanisation du secteur de la pêche. M. Hanena ould Sidi a indiqué que l'Académie navale a réussi, au cours de l'année en cours, à former 384 éléments à la pêche artisanale et aux activités connexes, en plus de 408 éléments



des garde-côtes et 20 agents des douanes. Il a expliqué l'importance de cette promotion d'élèves-officiers de la marine nationale et marchande, et a souligné le rôle joué par le ministère des Pêches et le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et des TIC, ainsi que celui de l'académie navale dans sa formation. À son tour, le commandant de l'académie navale, le capitaine de vaisseau, Aboubekrine Ahmedou Sidi, a précisé que cette promotion, a été recrutée en 2017/2018 et se compose de 10 officiers de la marine nationale et de 8 officiers de la marine marchande. Il a souligné que la formation a bénéficié d'une attention particulière centrée sur l'efficacité et la compétence. En marge de la cérémonie, le ministre de la Défense nationale a effectué une visite d'inspection au chantier de construction de la base navale de la marine nationale financée sur le budget de l'État.

Le ministre, en compagnie du CEMAM, le contre-amiral, Mohamed Ould Cheikhna, s'est enquis, par la suite, de l'avancement des travaux des composantes du projet, qui comprend plusieurs bâtiments et installations, avant de visiter le quartier général des garde-côtes. Il a, enfin, visité le bâtiment "Nimlane", en charge du contrôle maritime en haute mer. Le MDN reçoit le CEMGA sénégalais Le ministre de la Défense nationale, M. Hanena Ould Sidi a reçu en audience, vendredi 18 décembre 2020, à Nouakchott, le chef d'état-major général des Armées sénégalaises, le général de corps d'armée aérienne Birame Diop. L'audience, qui s'est déroulée en présence du chef d'état-major général des armées, le général de division Mohamed Bemba Meguett, a porté sur les relations de coopération et sur la coordination entre les deux pays dans les domaines militaire et sécuritaire.

Le colonel (er) Oumar ould Beibacar n'est plus...

Nous avons appris avec tristesse, le décès du Colonel (er) Oumar ould Beibacar survenu mardi 24 novembre 2020 à Paris, suite à une longue maladie. En cette douloureuse circonstance, l'Etat-major Général des Armées présente ses sincères condoléances à la famille du défunt, à ses proches et aux membres des forces armées nationales et de sécurité. Que Dieu l'accueille en son vaste paradis. « Nous appartenons à Dieu et à Lui nous retournerons. »



L'ancien CEMN, colonel (er) Jibril ould Abdallahi n'est plus...



Nous avons appris avec consternation, le décès de l'ancien chef d'Etat-major National, Colonel (er) Jibril ould Abdallahi, survenu mercredi 30 décembre 2020 à Nouakchott. En cette douloureuse circonstance, l'Etat-major Général des Armées présente ses sincères condoléances à la famille du défunt, à ses proches et aux membres des forces armées nationales. Que Dieu l'accueille en son vaste paradis. « Nous appartenons à Dieu et à Lui nous retournerons »

L'ancien MDN, Mohamed El Moctar ould Cheikh Abdallahi n'est plus...

Nous avons appris avec consternation, le décès de l'ancien Ministre de la Défense Nationale, M. Mohamed El Moctar ould Cheikh Abdallahi dit Maarouf, survenu mercredi 6 janvier 2020, à Nouakchott. En cette douloureuse circonstance, l'Etat-major Général des Armées présente ses sincères condoléances à la famille du défunt, à ses proches et aux membres des forces armées nationales. Que Dieu l'accueille en son vaste paradis. « Nous appartenons à Dieu et à Lui nous retournerons »



Des unités de l'Armée interviennent contre les feux de brousse

Répondant à l'appel du devoir qui implique l'assistance aux populations victimes de calamités naturelles, le BIM 41 de la quatrième région militaire est intervenu, le 12 novembre 2020, pour protéger les citoyens et leurs biens et préserver les zones de pâturage menacées par un feu de brousse de grande ampleur touchant la zone située aux alentours du village de Boutanda sur l'axe menant à Gouraye et près du village de Diaguily.



Ce feu de brousse qui a duré 48 heures et couvert une étendue de 20 km a été maîtrisé grâce aux efforts déployés par le personnel du bataillon et les populations locales. A son tour, le BIM 42 a pu maîtriser dans l'après-midi du 17 novembre 2020, un feu de brousse déclaré dans la zone située entre Ould Yengé et Lebbeira sur une étendue de cinq kilomètres de long et cinq cents mètres de large. L'ensemble du personnel du bataillon a été engagé dans cette opération au côté des autorités administratives et des habitants de la zone. Le feu a été maîtrisé juste avant le coucher du soleil après des heures d'efforts.

Le MDN reçoit le CEMGA sénégalais

Le ministre de la Défense nationale, M. Hanena ould Sidi a reçu en audience, vendredi 18 décembre 2020, à Nouakchott, le chef d'état-major général des Armées sénégalaises, le général de corps d'armée aérienne Birame Diop.



L'audience, qui s'est déroulée en présence du chef d'état-major général des armées, le général de division Mohamed Bemba Mequet, a porté sur les relations de coopération et sur la coordination entre les deux pays dans les domaines militaires et sécuritaires.

Le MDN reçoit l'Inspecteur Général des FAR



Le ministre de la Défense nationale, M. Hanena ould Sidi, a reçu mardi 22 décembre 2020, à Nouakchott, le Général de corps d'armée, Abdel Fattah Al-Warraq, Inspecteur général des Forces armées royales marocaines.

La rencontre, qui s'est déroulée en présence du chef de l'état-major général des Armées, le général de division, Mohamed Bemba Mequet, a porté sur les relations de coopération entre les deux pays frères et les moyens de les renforcer davantage, en particulier dans les domaines de la défense et de la sécurité. Cette audience s'inscrit dans le cadre d'une visite de trois jours effectuée dans notre pays par l'inspecteur général des Forces armées royales marocaines à la tête d'une importante délégation. La rencontre s'est déroulée en présence du chef du troisième Bureau à l'EMGA, le contre-amiral Ahmed Benaouf, et des membres de la délégation d'accompagnement de l'inspecteur général des FAR.

Le MDN participe à la 13^e réunion de l'Initiative 5+5-Défense



Le ministre de la Défense nationale, M. Hanena ould Sidi, a participé, mercredi 16 décembre 2020, par visioconférence, aux travaux de la 13^{ème} réunion de l'Initiative 5+5 défense qui regroupe la Mauritanie, la Tunisie, l'Algérie, la Libye, le Maroc, la France, l'Italie, Malte, le Portugal et l'Espagne. Cette rencontre a pour objectif d'étudier et d'adopter le plan d'action conjoint 2021 que la Mauritanie, qui assurera la présidence tournante de l'Initiative l'année prochaine, aura à mettre en œuvre. Lors de la présente session, le bilan des activités conjointes de l'année écoulée sera évalué, avant l'approbation et la lecture de la déclaration finale de la

session par les ministres de la Défense. Le ministre de la Défense nationale, après avoir remercié la présidence maltaise pour la réunion virtuelle et pour les activités du plan d'action 2020, malgré les contingences multiples en rapport avec la crise sanitaire, a précisé que les vagues successives de la pandémie ont fortement impacté tous les secteurs vitaux de nos pays. C'est pourquoi a-t-il dit, «sa portée planétaire exige de nous une coopération et une coordination accrues pour garantir l'efficacité de nos politiques de santé publique». « À ce titre, a-t-il poursuivi, je me réjouis de constater que le plan d'action 2021 prévoit une activité des directeurs

de la santé militaire des pays membres de l'Initiative, qui constitue un cadre d'échanges et de réflexion en vue d'enrichir nos stratégies de ripostes spécifiques ». Il a ajouté que «les rencontres de ce niveau démontrent l'importance que nous accordons à notre forum, et que met en relief le volume et la qualité des activités du plan d'action 2021 dans ses quatre grands piliers : la surveillance maritime; la sécurité aérienne, la contribution des forces armées à la gestion civile des crises et les formations et travaux de recherche». Le ministre, tout en mesurant les défis à affronter, au moment où la Mauritanie s'appête à assurer la Présidence de

L'ENEM développe un programme d'anglais opérationnel

Dans le cadre de la mise en œuvre du programme d'éducation et de développement de la défense «DEEP» mis en place par l'OTAN, l'ENEM a reçu du 11 au 15 janvier 2020 une mission de l'OTAN, composée de deux experts dans le domaine de la planification en vue d'une révision partielle du programme d'anglais opérationnel. Cette mission est composée du Major Alexandra Massolo et du Lt Anne Lise Acrellet, du département des langues des écoles françaises de SAUMUR. La mission, accompagnée d'officiers encadreurs, a travaillé durant cinq jours sur l'évaluation de ce programme qui a été renforcé par quatre-vingts heures de langue dispensées aux stagiaires par des professeurs de l'Institut Supérieur d'anglais au cours de l'année académique précédente. Les deux experts ont proposé à l'ENEM un



plan pour améliorer le niveau des stagiaires en langue anglaise, tout en lui fournissant une application permettant au stagiaire d'apprendre la langue sans avoir besoin d'enseignant. La mission a conclu sa mission le vendredi 15 janvier par une rencontre avec le commandant de l'ENEM.

L'ENEM en visite à la Garde Nationale



Dans le cadre du programme de formation de sa quatorzième promotion, l'École nationale d'état-major a effectué, jeudi 21 janvier 2021, une visite d'information à l'état-major de la Garde nationale. Le programme de la visite préparé par la l'EMGN comprenait une présentation du corps de la garde nationale faite par le commandant du GMO n°1 en présence du général de brigade Yacoub ould Amar Beyat, chef du troisième bureau de l'état-major de la Garde, qui a souhaité au nom du général de division, chef d'état-major de la

Garde nationale, la bienvenue à l'encadrement et aux stagiaires de l'ENEM. A son tour, le colonel commandant de l'ENEM, a remercié l'état-major de la Garde nationale pour l'accueil chaleureux, la très bonne organisation et les présentations soignées qui ont été faites lors de la visite. La délégation de l'ENEM a par la suite suivi des démonstrations sur le terrain et visité le Musée de la Garde nationale. Ces différentes étapes ont permis aux officiers de s'informer du développement que connaît la garde nationale, le plus ancien corps de sécurité du pays. A la fin de la visite, la délégation de l'ENEM, a été reçue par le général de brigade Mohamed ould Baba Ahmed, chef d'état-major adjoint de la Garde nationale qui lui a souhaité la bienvenue. Les deux parties ont échangé des présents avant de prendre une photo de groupe.

Passation de commandement au BATRIM

Le Général de brigade, Mohamed Val Rayes, directeur du matériel de l'EMGA, a supervisé à Nbeiket Lahwach, le 14 janvier 2021, la cérémonie de passation de commandement et de service au niveau du bataillon mauritanien opérant au sein de la force conjointe du G5 Sahel, entre l'ancien commandant du bataillon et son remplaçant. Auparavant, le DIRMAT et sa délégation d'accompagnement ont suivi une présentation détaillée du bataillon, faite par le commandant du bataillon sortant avant de s'enquérir de l'avancement des



travaux de construction du PC du bataillon et d'effectuer un contrôle opérationnel pour vérifier son niveau d'aptitude. Sur son chemin de retour, le DIRMAT a inspecté le niveau opérationnel des unités de la 5^e et 7^e RM, et relever les insuffisances dans la préparation au combat des unités opérationnelles ainsi que l'aptitude des matériels en dotation notamment l'armement, les véhicules et leurs accessoires. Le DIRMAT a également visité l'Ecole Nationale des Sous-officiers d'active à Kiffa et passé en revue ses infrastructures et ses moyens pédagogiques, il a exhorté l'encadrement de l'école à accorder la plus grande attention à l'instruction et la formation des stagiaires. Au cours de ce déplacement, le DIRMAT était accompagné du colonel commandant la cinquième région militaire, du colonel chef CPCO et du colonel adjoint du deuxième bureau de l'EMGA



L'Initiative 5+5 Défense, a déclaré qu'il fera preuve d'innovation pour inscrire son action dans la continuité du projet commun de coopération, de sécurité et de stabilité. Il a, enfin, précisé qu'il comptait sur l'engagement de tous pour faire face aux enjeux majeurs de l'Espace 5+5 à savoir : l'immigration clandestine; le terrorisme; le trafic humain et le crime transfrontalier, sans compter la pandémie actuelle. Dans leur déclaration conjointe, les ministres de la Défense des pays de l'initiative 5+5 reconnaissent l'importance stratégique du forum comme espace privilégié d'échange d'idées, de connaissances, d'expériences, visant à développer et à mettre en œuvre des projets en vue de renforcer la coopération entre les pays membres. Ils réaffirment l'importance stratégique de leur coopération en matière de sécurité dans le cadre de l'initiative «5+5 Défense», et soulignent leur engagement commun fondé sur la confiance, le dialogue et la compréhension mutuelle. Les ministres se félicitent du progrès continu dans les domaines de la surveillance maritime, de la sûreté aérienne, de la contribution des forces à la gestion des catastrophes majeures ainsi que de la formation et de la recherche académique. Ils réaffirment le rôle important des femmes au sein des forces armées des pays de l'Initiative dans la prévention, la résolution des conflits et la consolidation de la paix. Outre le ministre de la Défense nationale, ont pris part à cette rencontre, le contre-amiral, Ahmed Benaouf, chef du 3^{ème} Bureau de l'EMGA, président du Comité de gestion de l'Initiative 5+5 Défense en Mauritanie, le colonel Mohamed ould Eide, Directeur de des Relations extérieures au ministère de la Défense nationale et le colonel Samanti Gandéga, conseiller du CEMGA, chargé de la cellule de coordination de l'Initiative 5+5 Défense.

Le CEMGA Reçoit ...

l'attaché militaire algérien

Le Général de division, Mohamed Bemba Meguett, CEMGA a reçu en audience, le mercredi 11 novembre 2020, le colonel Moustaphaoui Rachid, attaché militaire algérien nouvellement accrédité dans notre pays. Cette rencontre s'est déroulée en présence du contre-amiral Ahmed Seyid Benaouf chef du troisième bureau de l'EMGA.



Le chef de la Minusca



Le Général de division, Mohamed Bemba Meguett, CEMGA a reçu en audience, vendredi 27 novembre 2020, le représentant spécial du SG des Nations Unies et Chef de la mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA), M. Mankeur Ndiaye, en visite en Mauritanie. L'entretien a porté sur la participation de notre pays à l'opération de maintien de la paix en RCA. Le chef de la Minusca a salué cette participation et exprimé le souhait de la voir se renforcer davantage. La rencontre s'est déroulée en présence du Général de Brigade, Moctar Bolle Chaabane, CEMGAA, du DIR-MAT et des Chefs du B2 et du CPCO de l'EMGA.

Le CEMGA sénégalais



Le chef d'état-major général des armées, le général de division Mohamed Bemba Meguett, a reçu en audience, jeudi 17 décembre 2020, à Nouakchott, le chef d'état-major général des Armées sénégalaises, le général de corps d'armée aérienne Birame Diop qui effectue une visite de trois jours dans notre pays. Le CEMGA sénégalais s'est rendu à l'EMGA où il a été reçu par son homologue mauritanien avec lequel il a tenu une séance de travail à huis clos. Cette rencontre a porté sur le développement des relations de coopération et sur la coordination entre les deux pays dans les domaines militaire et sécuritaire.

La DGSSFAS participe à une rencontre du groupe 5+5 défense

La Direction générale des services de santé des forces armées et de sécurité représentée par le médecin-commandant, Noura Biha, chef de l'unité Covid 19 à l'hôpital militaire de Nouakchott, a participé mercredi 9 décembre 2020, à une conférence distancielle de l'initiative 5+5 défense sur le système de santé militaire lors d'épidémies, tenue à l'état-major général des armées. Lors de son intervention le médecin-commandant a abordé la coopération entre les systèmes de santé militaire et civil dans notre pays pendant l'épidémie et le rôle joué par les forces armées et de sécurité en Mauritanie face à la propagation de la Covid-19. Ainsi dit-elle, la DGSSFAS a adopté depuis février 2020 suite à l'explosion des cas en dehors de la Chine, et avant l'annonce du premier cas de contamination en Mauritanie les mesures ci-après :

- adresser des notes de sensibilisation à toutes les formations des forces armées et de sécurité afin de lutter contre le COVID-19 ;
- Constituer des équipes d'appui en santé publique à l'aéroport et des équipes mobiles pour effectuer les tests PCR et examiner les éléments suspects ;
- créer une unité de suivi et d'évaluation des cas de COVID-19 et de leurs contacts, en étroite coopération avec les services de santé publique ;
- créer une unité chargée au sein de l'hôpital militaire de Nouakchott de la prise en charge des patients.



En plus de l'aspect sanitaire, l'armée était chargée de la distribution de denrées alimentaires à 20 mille ménages pauvres afin de réduire l'impact économique du Coronavirus sur les groupes les plus vulnérables de la population. Lors de cette conférence, des partici-

pants de chaque pays ont présenté leurs moyens humains et matériels déployés dans la lutte contre la COVID-19, et les données scientifiques actuelles sur le traitement et la prévention de cette pandémie ont été discutées. En outre, des intervenants de certains pays de l'initiative 5+5 les plus touchés par l'immigration illégale ont présenté leurs expériences en matière de santé publique afin d'atténuer le risque de propagation de la maladie dans ce contexte.

L'EMN intègre l'enseignement à distance



Dans le cadre des mesures de précaution prises récemment pour limiter la propagation du Coronavirus, l'École nationale d'Etat-major a mis en œuvre, lundi 7 décembre 2020, son programme d'enseignement à distance. Cette approche d'enseignement à distance permettra au personnel d'encadrement d'être en contact permanent avec l'ensemble des stagiaires conformément au programme hebdomadaire des cours. L'école a pu acquérir tous les équipements nécessaires à cette approche après la première vague de la pandémie, pour lui permettre de poursuivre sa formation sans interruption.

Déploiement d'un hôpital militaire de campagne pour faire face à la COVID 19



Des équipements modernes et des équipes médicales professionnelles au service des citoyens pour atténuer l'impact de la pandémie ...



Le CEMGA supervise la cérémonie annuelle du Lycée militaire

Le Lycée militaire a organisé, mercredi 11 novembre 2020, une cérémonie pour honorer les étudiants et le personnel enseignant qui se sont distingués au cours de l'année. Cette cérémonie présidée par le Général de division, Mohamed Bamba Meguett, CEMGA, s'est déroulée en présence du Général de division, Soultan ould Swad, CEMGEND, du Général de division, Mohamed Cheikh Mohamed Lemine Elemine, CEMGN, de plusieurs responsables de la sécurité, en plus du Wali de Nouakchott ouest. La cérémonie a été marquée par la remise des prix aux personnels, aux professeurs et aux élèves méritants. A travers la remise de ces prix, la direction de cet établissement récompense les efforts consentis par les récipiendaires qui ont permis au lycée militaire d'occuper le devant de la scène au niveau national depuis sa création, avec un taux de réussite de 100%



pour la quatrième année consécutive. Dans un discours prononcé à cette occasion, le colonel El Hacem Bamba Meguet, commandant du lycée militaire a souligné que la fin de l'année scolaire constitue un événement annuel que le lycée organise pour honorer d'éminents profes-

seurs, des encadreurs et des étudiants. Cet évènement, a-t-il poursuivi, constitue également l'occasion de faire la revue des résultats honorables que le lycée a l'habitude d'obtenir chaque année grâce aux efforts consentis pour assurer un suivi rigoureux et une mise en application de mesures strictes pour surmonter les insuffisances et combler les lacunes pédagogiques et faire de cet établissement une destination privilégiée pour la quête du savoir. Le lycée militaire traduit concrètement la volonté du haut commandement de l'Armée nationale visant à en faire une institution scientifique qui contribue à préparer des cadres compétents, a souligné le colonel El Hacem. Pour leur part, les porte-parole des professeurs, des parents d'élèves et des élèves ont salué les réalisations accomplies au sein du lycée militaire qui ont permis aux apprenants d'obtenir des résultats particulièrement honorables.



Le CEMGA préside la 2^{ème} session de la commission militaire mixte mauritano-marocaine

Le chef d'état-major général des armées, le général de division Mohamed Bamba Meguett, a reçu en audience, lundi 21 décembre 2020, à Nouakchott, l'inspecteur général des Forces armées royales, le Général de corps d'armée Abdelfattah El Warrak en visite dans notre pays dans le cadre de la 2^{ème} session de la commission



militaire mixte mauritano-marocaine. Cette deuxième session présidée par le CEMGA mauritanien et l'IG des FAR a pour objectif de renforcer les relations de coopération mauritano-marocaine dans les domaines militaires et sécuritaires, ainsi que les perspectives de développement de cette coopération. La réunion a été marquée par la participa-



tion du Directeur du matériel, du chef d'état-major de la marine nationale, des chefs des 2^{ème} et 3^{ème} bureaux et de plusieurs officiers supérieurs de l'état-major général des Armées ainsi que la délégation des forces armées royales marocaines accompagnant l'inspecteur général des FAR.



Passation de service à la 3^{ème} RM

Le Général de Brigade, Mohamed El Moctar ould Menni, chef d'Etat-major de l'Armée de terre, a supervisé le 12 novembre 2020, à Atar la cérémonie de passation de commandement et de service au niveau de la troisième région militaire entre les colonels Mohamed Mahmoud ould Boubecar et Mouhamadou ould Jaavar, respectivement commandant sortant et entrant de la région. La cérémonie s'est déroulée en présence de plusieurs officiers de l'EMGA et de la garnison d'Atar.



Retraite au flambeau au BCS

Le bataillon de commandement et de services de l'EMGA a organisé, vendredi 27 novembre 2020, une retraite au flambeau à l'occasion de la célébration du 60^e anniversaire de l'indépendance nationale. Cette retraite organisée sous la supervision du commandant du bataillon de commandement et de service, colonel Mohamed Lemine ould Abdel Mawla, a connu la participation d'éléments

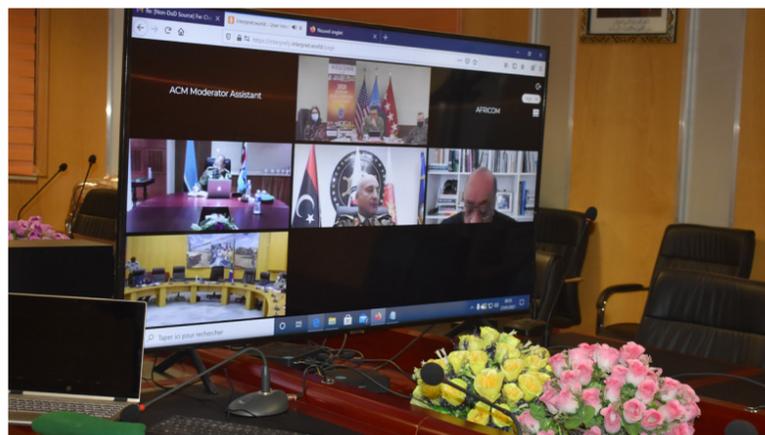


du BCS et de la Musique militaire. La retraite aux flambeaux a emprunté le parcours passant par l'avenue Gamal Abdel Nasser vers la présidence de la République, puis la BCM, l'Assemblée nationale et l'état-major de la garde nationale, vers le lycée arabe avant de prendre fin à l'entrée ouest de l'EMGA.



Le CEMGAA participe à la conférence des chefs d'états-majors des armées africaines et de l'AFRICOM

Le général de division, Moctar Bolle Chaabane, Chef d'état-major général des armées adjoint a pris part en distanciel, mercredi 27 janvier 2021, à la Conférence des chefs d'états-majors des armées africaines et de l'Africom. Cette conférence organisée sous le titre (le chemin de l'Afrique vers un avenir sécurisé), s'est déroulée sous la direction du Général Stephen J. Townsend, commandant de l'Africom avec la participation de 49 pays africains. Les participants ont évoqué les questions de l'emploi opérationnel des forces africaines dans le



contexte de forces communes et de la coopération dans la lutte contre les menaces maritimes, les maladies infectieuses et le maintien de la paix sur le continent. Ils ont également passé en revues les préoccupations stratégiques communes, la mise en place d'institutions en plus de domaines éventuels de coopération. Clôturant les travaux de la rencontre, le Commandant de l'Africom a remercié les participants, avant de saluer le niveau élevé des contributions. Il a enfin souhaité l'organisation d'une conférence directe au cours de l'année prochaine.

Le CEMGAA reçoit le commandant de la Force Barkhane

Le général de division Moctar Bolle Chaabane CEMGAA a reçu, jeudi, 28 janvier 2021, dans son bureau, le général de division, Marc Conruyt, commandant la force française Barkhane. Au cours de cette rencontre, les échanges ont porté sur les relations entre la France et la Mauritanie, notamment dans le domaine de la coopération militaire, et les voies de les renforcer davantage.



La Mauritanie participe à la 12^{ème} réunion périodique des chefs d'état-major des pays membres de l'Initiative 5+5 défense

Le Chef d'Etat-major général des Armées, le général de division, Mohamed Bemba Meguett, a participé lundi 9 novembre 2020, par visioconférence, à la 12^{ème} réunion périodique des chefs d'état-major des armées des pays membres de l'Initiative 5+5-Défense. Cette réunion vise à renforcer la coopération dans les domaines du contrôle aérien, de la sécurité de la navigation aérienne, de la contribution des forces armées dans la gestion civile des crises, de la formation et de la recherche entre les pays membres de l'initiative qui regroupe, outre la Mauritanie, l'Algérie, la Libye, la Tunisie, le Maroc, la France, Italie, Malte, l'Espagne et le Portugal. Dans un mot prononcé pour la circonstance, le CEMGA, a indiqué que la Mauritanie qui présidera l'initiative, début janvier 2021, est honorée de poursuivre le projet de coopération pour la sécurité commune et la stabilité au profit des peuples et des armées des pays membres. Il a insisté sur l'importance de la coopération entre les pays de l'Initiative, qui a renforcé l'échange d'expériences et d'informations dans tous les domaines se rapportant à la sécurité. Il s'est félicité des efforts déployés pour la participation des officiers dans les différents stages organisés dans les centres d'excellence des pays du 5+5, ce qui a permis le transfert de compétences et l'échange d'expériences entre les cadres militaires dans ces pays. Il a indiqué que la multitude et la complexité des défis actuels exigent de tous, un haut niveau d'efficacité opérationnelle, de coordination et d'unification des forces, affirmant la volonté de la Mauritanie d'aller de l'avant dans la lutte contre le terrorisme et le crime organisé et de mettre en œuvre une approche sécuritaire globale basée sur le renforcement des capacités et la restructuration des forces armées et de sécurité. Il a enfin affirmé que la Mauritanie



n'épargnera aucun effort au cours de sa présidence de l'initiative pour renforcer la coopération dans l'espace 5+5 et qu'elle compte sur le concours de tous les pays membres dans la lutte contre le terrorisme par des activités concrètes dans les domaines de la formation et des renseignements.

Le CEMGAA supervise une compétition de tir à la cible

Dans le cadre des festivités commémoratives du 60^{ème} anniversaire de l'indépendance nationale, le chef d'État-major général des armées adjoint, général de brigade Moctar Bolle Chaabane, a supervisé samedi 28 novembre 2020, à Tweila, une compétition de tir à la cible.



Ont été présent à la cérémonie de remise des prix le contre-amiral, Ahmed Seyid Benaouf, Chef B3, le colonel Mohamed El Moctar ould Elkeihel cdt la 6[°]RM, le conseiller du waly de Nouakchott-nord chargé des affaires économiques et sociales en plus du hakem et du Maire de dar Naim.

Le CEMGAA reçoit l'attaché militaire Espagnol

Le Général de Brigade, Moctar Bolle Chaabane, Chef d'Etat-major Général des Armées Adjoint, a reçu jeudi 19 novembre 2020, dans son bureau, le colonel Alberto Javer Plaza, attaché militaire du Royaume d'Espagne accrédité dans notre pays en présence du contre-amiral, Ahmed Seyid Benouf, chef du troisième bureau de l'EMGA. La rencontre a porté sur les relations de coopération militaire entre les deux pays amis et sur les moyens de les renforcer.



Le CEMGA en visite aux EAU



Le Chef d'Etat-major général des Armées, le général de division, Mohamed Bemba Me-guett a effectué, du 2 au 5 novembre 2020, une visite de travail aux Emirats Arabes Unis. Au cours de cette visite, les échanges ont porté sur les relations de coopération militaire entre les armées des deux pays amis, ainsi que sur les moyens de les renforcer davantage dans l'intérêt des deux parties. Les deux parties se sont rencontrées lors d'un déjeuner de travail organisé en l'honneur de la délégation mauritanienne.

Au début de sa visite, le CEMGA avait été reçu par son homologue émirati, le Général de division, Hamad Mohamed Thani Al-Roumaithi, Chef d'état-major des forces armées des Émirats Arabes Unis. Au cours de cette visite, le CEMGA était accompagné d'une délégation comprenant le général de brigade, Mohamed ould Hreitany, chef d'état-major de l'armée de l'air, le contre-amiral Ahmed Benaouf, chef du 3[°] Bureau de l'EMGA, le colonel Mohamed El Moustapha ould Youba, conseiller du CEMGA, le lieutenant-colonel Mohamed Radhi ould Adi, chargé du protocole à l'EMGA, le commandant Sidi Mohamed ould Ahmed Ethmane, directeur de cabinet du chef d'Etat-Major de l'Armée de l'Air et le capitaine, Mohamed Ahmed Baba, Aide de camp du CEMGA.